

Légende

Effectifs disponibles

- 8 — Nombre de pompiers jour/semaine
- 10-17 — Temps de mobilisation jour/semaine (minute)
- 13-25 — Nombre de pompiers soir/semaine - fin de semaine
- 8-00 — Temps de mobilisation soir/semaine et fin de semaine (minute)

- Caserne
- Camion-échelle
- Camion-citerne
- Autopompe
- Autopompe-citerne
- Borne incendie conforme
- Borne incendie non conforme
- Point d'eau accessible à l'année

Distane linéaire de protection

- Distance de 152 m borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km point d'eau accessible à l'année

Niveau de risque incendie des Bâtiments

- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Temps de Réponse

- Réponse en 25 min ou moins par la caserne de Saint-Étienne-de-Beauharnois
- Réponse en 20 min ou moins par la caserne de Saint-Étienne-de-Beauharnois
- Réponse en 15 min ou moins par une autre caserne

- Réseau routier
- Réseau ferroviaire
- Limite MRC
- Limite municipale
- Plan d'eau
- Périmètre urbain (PU)
- Zone agricole
- Zone blanche autre que PU



Échelle: 1:100000
Sources: MRC de Beauharnois-Salaberry

Attestation de conformité délivrée par le
Ministère de la Sécurité publique le 28 mai 2022
Adopté par la MRC le 15 juin 2022
(Résolution numéro 2022-06-159)
Entrée en vigueur le 15 juillet 2022

Miguel Lemieux
Préfet

Linda Phaneuf
Directrice générale
et greffière-trésorière

